

au paddock - dressage

à l'usage des cavaliers, grooms & entraîneurs.



Tél. : +32 (0)83 234 070 • info@lewb.be • www.lewb.be • 🍴 www.facebook.com/lewb.be

O le paddock est exclusivement réservé aux concurrents qui

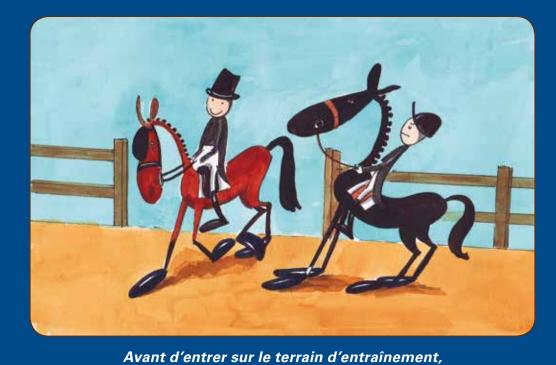
Durant le concours :

- participent au concours.
- correctement mon cheval.

 O le port du n° de tête ou similaire est obligatoire dès

O je me présente au paddock à temps pour échauffer

l'échauffement.



je m'assure de ne couper la trajectoire de personne.



O L'usage d'une cravache de même caractéristique que celle

O Indépendamment des règles de courtoisie qui gouvernent le travail de plusieurs paires cavaliers/chevaux dans une piste,

O Le travail au paddock doit se faire dans le calme,

les cris et tous autres bruits sont à éviter.

tolérée pendant la reprise est autorisé.

il est convenu que :

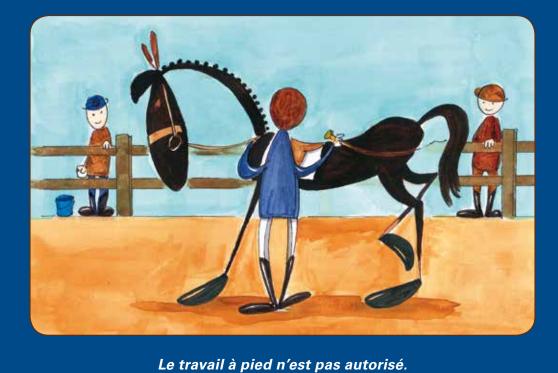


216



il convient d'accorder une priorité spéciale aux concurrents travaillant les pirouettes au galop, le passage ou le piaffer.

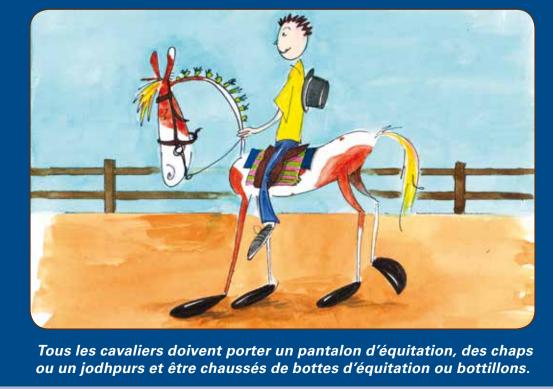
- O Il convient également de respecter l'esprit sportif et le bien-être des chevaux.
- O Toute agressivité envers un cheval ou une personne sera sanctionnée.
- O Le travail au paddock ne peut pas porter sur des mouvements de niveau supérieur à celui de la reprise à présenter.



d'une chambrière pour aider le cavalier en selle n'est pas autorisée. Les grooms ou autres aides qui promènent les chevaux

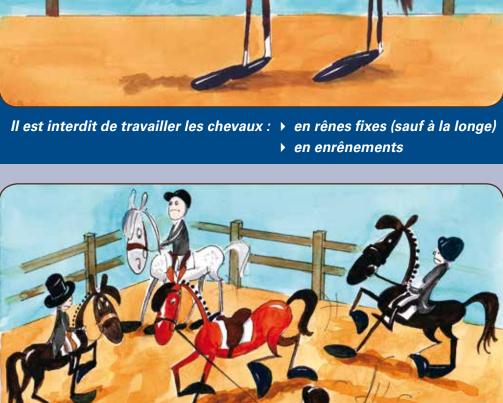
O L'assistance d'un tiers muni d'une gaule ou

- des concurrents à la main ou en selle n'ont pas accès au paddock. O Le port d'un couvre-chef règlementaire est obligatoire.











Le botte à botte ainsi que de rester à l'arrêt pour bavardage, attente, ... n'est pas autorisé.